



HAL
open science

Un ambassadeur français à la Porte ottomane : Achille de Harlay, baron de Sancy et de la Mole (1611 - 1619)

Constantin Emanuel Antoche

► To cite this version:

Constantin Emanuel Antoche. Un ambassadeur français à la Porte ottomane : Achille de Harlay, baron de Sancy et de la Mole (1611 - 1619). Academia Româna. Centrul de studii transilvane. Istoria ca datorie. Omagiu Academicianului Ion Aurel Pop, pp.747-760, 2015, 9737784987. hal-04634941

HAL Id: hal-04634941

<https://hal.science/hal-04634941v1>

Submitted on 8 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN AMBASSADEUR FRANÇAIS
À LA PORTE OTTOMANE:
ACHILLE DE HARLAY, BARON DE SANCY ET DE LA MOLE
(1611-1619)



Emanuel Constantin Antoche

P ARMI LES 1414 extraits des rapports diplomatiques provenant des fonds de la Bibliothèque Nationale de Paris et des Archives du Ministère des Affaires Étrangères (Quai d'Orsay), publiés par Grigore Tocilescu et Alexandru Odobescu dans le supplément I-1 de la prestigieuse collection *Hurmuzaki*, se trouvent 68 pièces rédigées par Achille de Harlay, baron de Sancy et de la Mole (1581-1667), ambassadeur de France à Istanbul entre septembre 1611 et février 1619¹. N'insistons pas sur la valeur de ces documents pour l'histoire de la Transylvanie et des Principautés danubiennes, période qui couvre la fin du régime de Gabriel Báthory (1613), les premières années du règne de Gabriel Bethlen (1613-1629), les débuts de la Guerre de Trente Ans (1618) ou la fin tragique de la dynastie des Movila en Moldavie, jalonnée par les affrontements polono-ottomans de Cornul lui Sas (1612), Tătăreni-Tăutești (1615) et Drăgșani (1616). Nous nous sommes posé à maintes reprises des questions sur ce personnage d'envergure qui a côtoyé des grands vizirs ottomans et des princes du Saint-Empire, des savants et d'artistes célèbres pour devenir, après son retour du Levant, un des intimes du cardinal de Richelieu et un fervent partisan de sa politique.

Sancy avait remplacé en 1611, Jean de Gontaut Biron, baron de Salignac, en poste de 1605 à 1610, un de fidèles serviteurs d'Henri IV. En 1609, suite à de nombreuses plaintes des marchands de Marseille qui critiquaient ses dépenses, les jugeant exagérées, une enquête ordonnée par le roi fut ouverte à son encontre. Après quelques mois, Henri IV abandonna ces poursuites injustifiées mais le scandale ébranla fortement la santé de l'ambassadeur. L'assassinat du monarque, le

1. E. de Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria românilor (1518-1780)*, suppl. I-1, Gr. I. Tocilescu, Al. I. Odobescu (éds), Bucarest, 1886 (*Hurmuzaki*), nos. CCXIII-CCLXXXI, p. 138-184 (Pera, 17 septembre 1611-Selivré, 10 février 1619); A. Sacerdoțeanu, «Colecția Hurmuzaki», *Revista Arhivelor*, XII (1969), 2, p. 37, 54.

14 mai de l'année suivante, fut un autre coup dur pour Salignac. Le chagrin et le désespoir s'ajoutèrent déjà à un mal sans remède et le 11 octobre 1610 il rendit son dernier soupir. On l'enterra sur place dans l'église des Jésuites qu'il avait rénovée de ses deniers.²

On a très peu écrit sur Harlay de Sancy et il est tout à fait évident que nous ne pouvons pas nous contenter des maigres informations fournies par l'ouvrage de Bacqué-Grammont – Kunalp – Hitzel³. Mieux vaut nous orienter vers d'autres dictionnaires biographiques, principalement celui de Louis Moréri qui notait au sujet de sa famille:

Nicolas de Harlay, baron de Maule, seigneur de Sancé, de Grosbois; surintendant des finances et des bâtiments, premier maître d'hôtel du roi, ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, colonel général des Suisses, gouverneur de Chalon-sur-Saône, et lieutenant général en Bourgogne, fut nommé pour être chevalier des ordres du roi l'an 1604, rendit des services considérables aux rois Henri III et Henri IV, dans les différens emplois qui lui furent confiés, et mourut le 17 octobre 1629.⁴ Il avoit épousé le 15 février 1575, Marie Moreau, morte le 17 mars 1629, fille de Raoul Moreau, seigneur châtelain d'Auteuil, du Tremblai, de Grosbois, trésorier de l'Épargne ... dont il eut pour enfans [...] Nicolas, baron de Maule et de Sancé, capitaine d'infanterie au régiment du comte de Coligni, tué au siège d'Ostende l'an 1601; Achilles, abbé de S. Benoît-sur-Loire, de Villeloing et de Chasteliers, nommé à l'évêché de Lavaur, qui quitta l'état ecclésiastique après la mort de son frère, et fut envoyé ambassadeur en Levant; d'où étant de retour, il se rendit père de l'Oratoire, fut supérieur en plusieurs de leurs maisons, puis fut nommé évêque de Saint-Malo l'an 1631, et mourut le 20 novembre 1646; Henri, baron de Maule, seigneur de Palemort et de Sancé, mestre de camp d'in-

2. *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut Biron Baron de Salignac. 1605-1610 – Voyage à Constantinople – Séjour en Turquie. Relation inédite précédée de la vie du Baron de Salignac par le Comte Théodore de Gontaut Biron*, Paris, 1888, p. LXII-LXIX. A consulter également, R. Delbeuf, *Ambassadeurs de France morts à Constantinople*, Istanbul, 1911, p. 113-118 ainsi que J.-L. Bacqué-Grammont, S. Kunalp, Fr. Hitzel, *Représentants permanents de la France en Turquie (1536-1991) et de la Turquie en France (1797-1991)*, Istanbul, 1991, p. 17.
3. Bacqué-Grammont, Kunalp, Hitzel, *Représentants permanents*, p. 17-18 (biographie de Harlay de Sancy).
4. Sur Nicolas de Harlay (1546-1629), voir aussi Fr. X. abbé de Feller, *Dictionnaire historique ou Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, IV, Paris-Lyon, 1818, p. 503; Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. A. Adam, I, Paris, 1960, p. 44-45, T. de Morembert, «Nicolas de Harlay», in *Dictionnaire de biographie française*, XVII, M. Prevost, R. d'Amat, T. de Morembert (éds), Paris, 1989, p. 667-669. Il fut un des possesseurs du fameux diamant de 55 carats qui porte d'ailleurs son nom, le *Sancy* et qui se trouve aujourd'hui au Musée du Louvre. Ce diamant avait été perdu par Charles le Téméraire sur le champ de bataille de Granson (1476) et récupéré par un montagnard suisse.

fanterie, et capitaine de cavalerie, qui servit aux sièges de Montauban et de Royan, et sous le connétable de Lesdiguières en Italie.⁵

Achille de Harlay, baron de Sancy et de la Môle, né à Paris en 1581, fit des études littéraires et scientifiques très poussées qu'il compléta par la théologie et le droit. Docteur en droit canon, il se fit admirer au barreau par quelques causes qu'il plaida; il aimait aussi s'exercer dans les belles-lettres, car nous avons de lui une ode imprimée à la tête du *Commentaire latin de Clarus Sylvius sur les lois romaines* (Paris, chez Orry, 1603 in-4°). Ses vers étaient à la louange de l'auteur, Antoine le Clerc de la Forêt, célèbre avocat, sous lequel il avait, peut-être, étudié la jurisprudence⁶. Avant d'avoir l'âge de vingt ans, sans recevoir les ordres et suivant un abus alors fort commun, il possédait déjà trois riches abbayes: Villeloin (1597), Sainte-Marie-des-Chateliers en Ile de Ré et Saint-Benoît-sur-Loire. En 1601, à la mort d'Horace de Birague, il fut nommé aussi évêque de Lavaur⁷.

Après l'assassinat d'Henri IV, la régente du royaume, Marie de Médicis, avait gardé auprès d'elle la plupart des collaborateurs de son époux. Elle confia aussi à certains de leurs rejetons d'autres postes de confiance, Sancy étant nommé en avril 1611, ambassadeur de France auprès du Grand Seigneur. Selon Paul Masson, [...] *il était un jeune homme de 25 ans, peu préparé à un poste aussi difficile*⁸. Il dut partir sans délai par la Suisse, traverser les Alpes pour arriver le 18 juin 1611 dans la cité des doges. Le 30 du mois suivant, il débarqua à Raguse, non sans avoir essuyé sur l'Adriatique une terrible tempête de quarante heures qui brisa à demi son navire⁹. Le voyage qui continua par voie terrestre à travers les Balkans fut raconté par Sancy dans sa correspondance avec le secrétaire d'Etat Pierre Brulart de Puisieux¹⁰ ainsi que

5. L. Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, Nouvelle édition de 1759*, V, Genève, 1995, p. 528. De même de Morembert, «Nicolas de Harlay», p. 658-659, ainsi que les notes d'Adam en marge des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, p. 722.
6. L. Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire. Les Pères de l'Oratoire recommandables par la piété ou par les lettres qui ont vécu sous Mgr le cardinal de Bérulle*, éd. A.-M.-P. Ingold, I, Genève, 1971, p. 178-179; article «Achille de Harlay», in *Biographie universelle (Michaud)*, XVIII, Paris –Leipzig, 1857, p. 472.
7. «Achille de Harlay» (*Michaud*), p. 472; Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 179; de Morembert, «Nicolas de Harlay», p. 662; R. Lavollée, «Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu» (extrait de *Revue des Etudes historiques*, LXX (1904), 9-10), p. 13.
8. P. Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII^e siècle*, Paris, 1896, p. 3. De même, l'ouvrage de Fr. E. Guignard comte de Saint-Priest, *Mémoires sur l'Ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant*, Paris, 1877, p. 205 (Mézerai, dans son *histoire des Turcs*, dit que le baron de la Môle était fils de Sancy, ministre de Henry IV, et que ce fut à la considération de son père, ainsi qu'à son mérite prématuré qu'il dut d'être nommé à une charge si importante et si difficile, à l'âge de 25 ans. Cet ambassadeur arriva à Constantinople en 1611).
9. Bibliothèque Nationale, Paris (BNF), Fonds français, ms. 16145, f. 90 (9 août 1611; Sancy à Villeroy); ms. 16146, f. 431 (22 juin 1611; Sancy à Marie de Médicis).
10. BNF, Fonds français, ms. 16146, ff. 441 (20 août, 1611; Sancy à Puisieux de Novi Pazar); 443 (2 septembre, de Plovdiv), 450 (17 septembre, de Péra).

dans une version plus complète, *Le Voyage de Monsieur de Sancy, Ambassadeur pour le Roy en Levant: Faict par terre depuis Raguse jusques à Constantinople, lan 1611 et escript par monsieur Le Fevre, l'un de ses secretaires*¹¹.

Le 9 août, le convoi quitta la ville de Raguse par la route d'Esticolina (Ustikolina), Taslitcha (Taşlıca, Plevlja), bourgade avec trois mosquées et deux caravansérails, Propoli (Prijepolje) et Novabasar (Novi Pazar), pour arriver le 23 à Procopia (Prokuplje), [...] *ville assez grande neantmoins assez mal bastie, estants la plus grande partie des maisons fort basses, faittes de terre et couvertes de bois. Cette ville est fort ancienne, et il y a de belles mosquees; il y a un cadi*¹². Durant ce trajet à travers le Monténégro et la région de Kosovo, Sancy fut assez inquiet pour la sécurité de son équipage, les contrées étant infestées de brigands et bandits [...] *il y a des races qui ne changeroit jamais, ces habitants estoient quasi tous des voleurs* [...] ¹³. Le lendemain, 24 août, sa suite franchit la Mourava (Morava) et fit son entrée dans la ville de Nice (Niš, Nich). Le 26 août ils arrivèrent à Pyrot (Piroto) en Bulgarie et trois jours plus tard, un lundi, à Sofia: «*En icelle ville il y a bon nombre de mosquees, entre autres deux belles. Il y a quelques cinq mil maisons; et quantité de marchands, la plus grand part Juifs. Il y a aussi quelques Chrestiens tant catholiques Romains que Grecs*¹⁴. Le voyage se poursuivit en direction de Tatar Pazardjic (Pazardžik, Tatar Pazarçık) et de Philippopoli (Plovdiv) avec les ruines du palais du roi Philippe II de Macédoine. Du 5 au 9 septembre, l'ambassadeur et sa suite s'arrêtèrent à Edirne (Andrinople) pour reprendre la route vers Constantinople où ils arrivèrent enfin, le 11 du mois¹⁵. Sancy découvrit la capitale ottomane ravagée par la peste qui tuait environ quinze cent personnes par jour. Même le sultan Ahmed I^{er} avait été obligé de quitter la ville ainsi que la plupart des ambassadeurs des pays chrétiens.

Pierre Flament, auteur d'une étude fort intéressante sur le successeur de Sancy, Philippe de Harlay comte de Césy¹⁶, consulta dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale le journal de Louis Denys (Denis), un des anciens secrétaires de Salignac, texte qui couvre les derniers mois de l'année 1611. Flament a publié par ailleurs, quelques fragments du journal qui accusent Sancy des pires excès et qui le mettent dans le même panier que [...] *Henri de Marcheville, que les Turcs durent embarquer de force pour la France, et cet étrange Ferriol qui, de singularités et extravagances,*

11. Bibliothèque de l'Arsenal, Paris (BA), *Traictez et ambassades de Turquie. Recueil de pièces relatives à l'histoire des relations diplomatiques de la France avec le Levant 1528-1640*, IV, ms. 4770, no. 19, ff. 181-194. Le père Batterel parle lui-aussi de cette relation: *Dans les manuscrits de Coislin, de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, au vol. côté N° 76, est une description de son voyage par Lefèvre, un de ses secrétaires. Le Mercure français, année 1611, le décrit assez amplement (Mémoires domestiques, p. 179).*

12. BA, ms. 4770, ff. 182-186.

13. BNF, Fonds français, ms. 16146, f. 441.

14. BA, ms. 4770, ff. 188-189.

15. BA, ms. 4770, ff. 190-193.

16. P.M. Flament, «Philippe de Harlay, comte de Césy, ambassadeur de France en Turquie (1619-1641)» (I-II), *Revue d'Histoire Diplomatique*, XV (1901), p. 225-251, 371-398.

finit ses jours dans la folie [...] ¹⁷. Dès 1605, Denis avait accompagné le baron de Salignac à Istanbul et conservait toujours le meilleur souvenir de son ancien maître qui lui laissa cinquante écus par testament¹⁸. Jeté en prison pour des motifs qui restent encore obscurs, il écrivit son journal dans les fers au cours de l'année 1614¹⁹. Ce fut pour lui un jour néfaste lorsqu'il vit le nouvel ambassadeur sauter de sa petite barque sur les quais de Top-Hané: *Entre ce misérable dans la maison de France, le mardi ou mercredi 13 de septembre 1611, je ne me ressouvien bien de ce malheureux jour, - tout déséquipé, son train tout nud, - sans foy, sans loyauté, sans parole ny sans promesse [...]* ²⁰. Paresse, malhonnêteté, orgueil, avarice, tels étaient ses moindres défauts. Denis le représente passant à sa toilette le meilleur des journées et abandonnant avec insouciance les affaires de l'ambassade. Flament avait d'ailleurs remarqué que Denis n'écrivait [...] *que pour écouler sa bile et non pour documenter les chercheurs à venir; s'il s'adresse parfois à des interlocuteurs imaginaires, ce n'est que dans la chaleur de son indignation*²¹. Certes, Sancy avait de la valeur mais cela ne l'empêcha pas de faire des siennes et d'afficher une certaine arrogance envers ses inférieurs. L'ardeur de sa jeunesse, l'importance de sa charge, l'attachaient aussi à poser dans un personnage magnifique et puissant. Quoi qu'il en soit, la vie stambouliote lui réserva bien des surprises qui contribuèrent à forger son caractère et à le rendre plus humble, tel que nous le connaissons d'après des témoignages postérieurs à son ambassade.

A son arrivée à Istanbul, Sancy manquait d'expérience dans les rapports avec les hautes autorités ottomanes. Il attendit plus d'un mois avant d'aller rendre visite au Caïmacam Mehmet Hadım Gürcü (le Georgien):

«le XIX d'Octobre 1611 Monseigneur fut voir Mehmet Pascha Kaimakam ou Lieutenant du premier vizir Morat Pascha qui lors estoit avec l'armée en Perse.²² Le XX dudit mois il fut chez le Tefardar Acmet Pascha surnomé Etmegiogli

17. Idem, «Le journal d'un secrétaire d'ambassade à Constantinople en 1611», *Revue d'Histoire Diplomatique*, XVII, 1903, p. 533. Sur Henry de Gournay, comte de Marcheville, ambassadeur de 1631 à 1634 voir Cl. D. Rouillard, *The Turk in French History, Thought, and Literature (1520-1660)*, I, Paris, 1938, p. 152; Flament, «Philippe de Harlay», p. 385-386.

18. *Ambassade en Turquie*, p. 151.

19. Flament, «Le journal d'un secrétaire d'ambassade», p. 534.

20. *Ibid.*, p. 535.

21. *Ibid.*, p. 539. Quant à Lavollée, il prend la défense de Sancy: Prodiges pour ses plaisirs ou par vanité d'apparat, avare en toute autre circonstance, débauché, sans scrupules, tel aurait été notre ambassadeur, d'après le témoignage de cet homme, poussé peut-être par la rancune d'ambitions déçues. L'original semble, néanmoins, avoir valu mieux que le portrait. A lire, en effet, ou même à parcourir les nombreuses et importantes dépêches envoyées par Sancy aux ministres, on acquiert une opinion toute différente de celle du secrétaire Denys («Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu», p. 16).

22. Murâd Pacha Kuyucu, grand vizir de l'Empire (décembre 1606 – août 1611). Ayant décédé en Perse, il fut remplacé par Nasuh Pacha, grand vizir (août 1611 – octobre 1614). Voir J. de Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à nos jours*, VIII. 1600-1623, Paris, 1837, p. 177-178.

filz de boulanger, qui est grand Tresaurier²³ ; Le XXII... il fut chez le Mofthi qui est le premier et le chef de la loy des Turcs²⁴ pour les saluer. Avec le Bacha Kaimakam il prit rendes-vous pour la cérémonie, le mardi d'aprez qui estoit le jour de la Toussaints. Ledit jour qui estoit le 1^{er} novembre.»²⁵

Denis, lui, était là, attentif à chaque détail et à chaque erreur de son maître. Lors de la première visite chez le Caïmacam, Sancy revêtit son bel habit de drap gris d'Espagne, ceignit son épée malgré la coutume, et monta un grand cheval blanc des écuries du baron de Salignac, soignant son port, étudiant chaque geste, [...] *faisant grand attention si ses pieds estoient dans l'étrier aussi juste qu'il avoit esté enseigné en l'Académie, si la haute plume de son pennache n'oposoit point trop d'ombrage à la lueur de son balache*²⁶. Selon le père Batterel, il se distinguait pourtant de ses prédécesseurs par le nombre et la magnificence des gens de sa suite²⁷. Le 1^{er} novembre, devant Ahmet I^{er}, sa morgue avait tombé, sa faconde avait disparu et c'est presque en tremblant que Sancy ait affronté le regard du sultan, [...] *l'œil de Roy, la contenance de vraye mine d'Empereur bien superbe, bien glorieux, bien magnifique* [...] ²⁸ qui fit l'admiration du secrétaire²⁹. Le peintre Simon Vouet

23. Le *Defterdâr* (i.e. celui qui tient les registres): agent de l'Etat chargé des finances (B. Lewis, «Daftardâr», in *The Eyclopaedia of Islam*, II, Leiden, 1991, p. 84-85).

24. Nous ne savons pas s'il s'agit de Moustafa Efendi, *cheyhü-l-islâm* en 1603 à l'avènement d'Ahmed I^{er}, de Mehmed Efendi († 30 juin 1615), fils du chroniqueur Seadeddin, ou de son frère Es'ad (Esaad) Efendi qui lui succéda comme *cheyhü-l-islâm* et que nous retrouvons encore dans cette dignité sous le sultan Osmân II (N. Vatin, G. Veinstein, *Le Sérail ébranlé. Essai sur les morts, dépositions et avènements des sultans ottomans, (XIV^e-XIX^e siècles)*, Paris, 2003, p. 158-159, 188-190; Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman*, VIII, p. 212-213).

25. BA, ms. 4770, no. 20, ff. 197-200 (*Discours du Baisemain fait au Grand Seigneur Sultan Achmet par Monsieur de Sancy, Ambassadeur pour le Roy en Levant*).

26. Flament, «Le journal d'un secrétaire d'ambassade». p. 535.

27. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 180, ainsi que les propos de Rouillard, *The Turk in French History*, p. 146.

28. Flament, «Le journal d'un secrétaire d'ambassade». p. 535. La cérémonie décrite dans *Discours du Baisemain* (BA, ms. 4770, no. 20, ff. 199-200) et Saint-Priest, *Mémoires sur l'Ambassade de France*, p. 205: [...] *cet ambassadeur et sa suite étaient vêtus à la turque d'une longue robe de drap d'or, fourrée de martres zibelines* [...]. Voir aussi Rouillard, *The Turk in French History*, p. 146. L'étude du cérémonial dans l'ouvrage de G. Necipoglu, *Architecture, ceremonial and power : the Topkapi Palace in the Fifteenth and Sixteenth Century*, New York, 1991.

29. Même impression chez Octavio Sapiencia, *Nuevo tratado de Turquía, con una description del sitio, y ciudad de Constantinopla, costumbres del gran Turco, de su modo de gobierno, de su Palacio, consejo martyrios de algunos martyres, y de otras cosas notables*, Madrid, 1622, p. 18^v ([...] *en el tiempo que me huy de Constantinopla, que fue el primer dia del mes de Março 1616, tenia treynta y tres anos, era hombre de grande presencia, y muy gruesso* [...]). Sapiencia avait passé sept années de sa vie au service de Sancy en qualité de chapelain et de confesseur (*Ibid.*, p. 7; [...] *Vino en su lugar a Constantinopla Monsieur Aquile de Arlies, varon de Sanzi, gran limosnero, y amparador de todos los esclavos Christianos. Este cavallero me tuvo por su capellan, y confessor en aquella ciudad, los siete annos que estuve libre, y todo el tiempo* [...]). Quant à N. Iorga, qui publia quelques fragments de l'ouvrage dans *Studii și documente cu privire la Istoria Românilor* (XX, Bucarest, 1911, p. 459-461), il pensait qu'il s'agit d'Harlay de Césy, le

(1582-1649), présent lui aussi à la cérémonie, fut tellement marqué par le visage d'Ahmet I^{er} qu'il réussit par la suite à faire son portrait fort ressemblant³⁰. Selon Sapiencia: *Era Inclinado el dicho gran Turco a imagines, y retratos de Christianos, aunque ellos no las acostumbbran, ni las hazen. Embiava diversas vezes a pedir las al Embaxador de Francia, y despues de averlas visto se las boluia*³¹.

Malgré sa haine irréductible, Denis dut au moins reconnaître que Sancy possédait une impressionnante bibliothèque. Un jour, lorsqu'ils travaillaient ensemble au classement des livres, Sancy déclara, en lui montrant les *Sonnets* de Pétrarque, que c'était grâce au poète florentin qu'il avait appris à lire l'italien³². Il maîtrisait aussi le latin, l'espagnol, l'allemand et durant son séjour à Constantinople il assimila à fond le grec ancien et moderne, l'arabe, l'hébreu de la Bible et celui des rabbins, car il s'entretenait souvent avec eux en leur langue. Il mérite au moins la reconnaissance des savants pour sa collection de manuscrits et livres saints en chaldéen, en syriaque, en arabe et en hébreu qu'il avait achetés à grands frais³³, parmi lesquels on distingue le *Pentateuque samaritain*, apporté par son ami, le voyageur et le savant Pietro Della Valle (1586-1652)³⁴ et qu'on regardait à l'époque comme le plus bel exemplaire existant en Europe. Notons aussi une Bible hébraïque copiée à Perpignan au XIII^e siècle, manuscrit sur parchemin, 517 feuillets, 32,5 x 23,5 cm que Francis Richard décrit dans une étude qui dévoile l'ensemble des richesses bibliophiles accumulées par Sancy. Cette collection fut léguée par l'am-

successeur de Sancy, sans doute une erreur de traduction. A consulter également Șt. Andreescu, «Octavio Sapiencia: un cleric sicilian la Istanbul și pe Marea Neagră la începutul secolului al XVII-lea», *Studii și Materiale de Istorie Medie*, XXVI (2008), p. 235-247.

30. Portrait aujourd'hui disparu. Vouet fut engagé exprès par Sancy pour l'accompagner à Istanbul et faire le portrait du sultan (de Feller, *Dictionnaire historique*, VIII, p. 615-616; Rouillard, *The Turk in French History*, p. 147, 286: *A l'âge de 20 ans, il accompagna Harlay, baron de Sancy, ambassadeur à Constantinople. Ce peintre vit une fois le grand-seigneur Achmet I^{er}, et cela lui suffit pour le peindre de mémoire très-rassemblant. Vouet passa en Italie, où il demeura plusieurs années, et devint peintre de l'académie de Saint-Luc à Rome [...] Il peut être regardé comme le fondateur de l'école française; de même «Simon Vouet», in E. Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des Peintres, Sculpteurs, Dessinateurs et Graveurs de tous les temps et de tous les pays*, X, Paris, 1976², p. 578-579).*
31. Sapiencia, *Nueovo tratado de Turquia*, p. 19.
32. Flament, «Le journal d'un secrétaire d'ambassade», p. 538.
33. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 180-181; «Achille de Harlay» (*Michaud*), p. 472; Lavollée, «Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu», p. 21.
34. [...] *Abbiamo poi qui il signor ambasciador di Francia, per nome proprio, il signor Achille d'Arles, baron di Sansy, cavalier gentilissimo e letterato, il quale mi vuol per forza in casa sua, e mi fa mille grazie. C'è buona conversazione di molti altri, ed in somma si sta allegramente* (lettre du 23 août 1614 in *Viaggi di Pietro Della Valle il Pellegrino descritti da lui medesimo in lettere familiari all'erudito suo amico Mario Schipano*, I, Brighton, 1843, p. 17-18). Il demeura une année et demi dans la maison de Sancy, à Istanbul (voir *ibid.*, p. 63, 69, 71, 88, 92). Della Valle est celui qui avait identifié l'antique cité de Babylone et qui avait révélé l'existence de l'écriture cunéiforme. Il est aussi célèbre pour avoir fait connaître en Europe les chats persans et le café turc (à son sujet voir notamment R. Giazotto, *Il Grande viaggio di Pietro Della Valle il Pellegrino (1612-1626): La Turchia, la Persia, l'India con il ritorno à Roma*, Rome, 1988).

bassadeur à la *Bibliothèque de St-Honoré* et constitue aujourd'hui une partie importante du Département des manuscrits orientaux de la *Bibliothèque Nationale*³⁵. Ses écrits sur le monde ottoman ne furent jamais publiés, ni sa vaste correspondance diplomatique³⁶. Nous lui devons pourtant une courte biographie du grand-vizir Nasuh Pacha, intitulée *Relation de la vie et de la mort de Nassouf Bassa 1614*, texte écrit en 1616 ainsi qu'une *Description du Sérail*, manuscrit conservé également³⁷.

Le comte de Saint-Priest de même que Rouillard prétendent que l'ambassade de Sancy fut tranquille jusqu'aux événements de 1616-1617³⁸. On ne peut même pas lui reprocher son laxisme qui aurait, semble-t-il, permis aux Hollandais d'acquiescer en 1612 leurs Capitulations, d'autant que les instances du feu Henri IV avaient fait admettre cette nation à la Porte. Ce ne fut qu'à partir de 1630 que leur commerce devint considérable dans la Méditerranée et ils avaient obtenu du *Grand Seigneur* la réduction à 3 % du droit de 5% que continuaient à payer les Français à l'entrée des marchandises³⁹.

D'une tout autre nature, le problème venait de Paris où la politique de la régente Marie de Médicis favorisait davantage la nouvelle alliance espagnole en négligeant de plus en plus les liens qui unissaient depuis près d'un siècle la France à l'Empire ottoman. Ainsi l'édifice du commerce français en Levant rétabli avec tant de peine, au temps d'Henri IV, commençait à sécrouler de plus belle⁴⁰ et la piraterie barbaresque s'intensifia contre les navires battant le pavillon du lys. Elle prit de l'ampleur aussi, parce que les premières décennies du XVII^e siècle furent

35. Fr. Richard, «Achille de Harlay de Sancy et ses collections de manuscrits hébreux», *Revue des Etudes Juives*, CXLIX (1990), 4, p. 417-447; Lavollée, «Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu», p. 21.

36. Ses rapports diplomatiques, dont les qualités littéraires dépassent de loin les dépêches envoyées par les résidents qui l'avaient précédé dans cette charge, trahissent un personnage extrêmement cultivé, fin connaisseur des affaires du Levant et toujours aux aguets de la moindre information susceptible d'intéresser son gouvernement. A consulter, BNF, Fonds français, ms. 4722 (*Recueil de pièces originales et de copies concernant l'histoire de France de 1615 à 1627*), 16146 (*Dépêches originales de divers ambassadeurs et agents français à Constantinople. Années 1605-1611*), 16147 (*Dépêches originales de divers ambassadeurs et agents français à Constantinople. Années 1611-1615 et, par exception, 1618*), 16148 (*Dépêches originales de divers ambassadeurs et agents français à Constantinople. Années 1615-1618*).

37. BA, ms. 4770, no. 24, ff. 214-221; BNF, Fonds français, ms. 19029. A confronter avec la relation de Sapiencia sur Nasuh Pacha in *Nueovo tratado de Turquía* (p. 34).

38. Saint-Priest, *Mémoires sur l'Ambassade de France*, p. 205; Rouillard, *The Turk in French History*, p. 147.

39. Masson, *Histoire du commerce français*, p. 118-119. De même Lavollée, «Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu», p. 16 (*Si la Hollande obtint le droit de trafiquer sous son propre pavillon dans les Echelles du Levant (1613), il ne faut pas en accuser Sancy; il entraînait dans les vues du gouvernement français de favoriser les prétentions hollandaises, et notre ambassadeur s'entremet utilement dans ce sens auprès de la Porte*). De son côté, G. Tongas renvoie à l'incompétence de Sancy dans cette affaire en le critiquant sur toute la ligne pour vanter les mérites de son successeur, le comte de Cézay (*Les relations de la France avec l'Empire ottoman durant la première moitié du XVII^e siècle et l'ambassade à Constantinople de Philippe de Harlay, Comte de Cézay (1611-1640), d'après de documents inédits*, Toulouse, 1942, p. 10-11).

40. Masson, *Histoire du commerce français*, p. 2-3, 118-119.

une époque de pleine prospérité pour les cités d'Alger et Tunis, puissance bâtie sur la guerre de course. Quant aux gouverneurs ottomans, ils se trouvaient exposés à un double danger: s'ils laissaient trop ouvertement violer la paix avec les Français, les plaintes des ambassadeurs à Istanbul pouvaient les faire destituer, comme il arriva en 1619; s'ils voulaient la maintenir, ils provoquaient la colère des reïs et de la milice tout en perdant de gros profits⁴¹. De 1611 à 1613, les corsaires tunisiens s'emparèrent de quatorze vaisseaux de commerce. La situation s'aggrava davantage au cours de l'année suivante, lorsque le sieur de Mantin à la tête de quelques galères marseillaises captura devant la Goulette deux navires ennemis. Pour se venger, le gouverneur de Tunis mit les résidents français à la chaîne, leur fit raser la barbe et ordonna à ses capitaines de s'attaquer à tous les bâtiments de Marseille. Cet ordre fut exécuté pour vingt-deux barques de la côte de Provence que les galères de Bizerte prirent au cours du mois de juin⁴². Inquiet de l'intensification de la piraterie barbaresque et de ses répercussions dans les hautes sphères de la diplomatie, Sancy écrivait le 14 novembre 1615 à Puisieux:

Si nos galères qui sont inutiles à Marseille courraient sus aux corsaires de Barbarie et faisaient prises sur eux, le Roi en serait ici plus estimé. Et on aurait crainte de peur de revanche de faire semblables injustices à ses sujets, mais comme ils sont en aucune considération de la force de mer du Roi vu tant de brigandages depuis tant de temps commis impunément par ceux de Barbarie. Il leur suffit de prendre quelque couleur pour couvrir les torts et injures qu'ils nous font ne se souciant pas en effect de nous offenser pourvu qu'en apparence ils puissent dire que non [...] J'entends ici à cette occasion parler si indignement et honteusement des galères du Roi et en vois journellement naître en esprits des Turcs tel mépris de sa puissance que je suis forcé Monsieur de me relâcher à vous écrire⁴³.

L'ambassadeur s'intéressa aussi au sort des captifs français ou d'autres nations chrétiennes, voués à l'esclavage, intercédant en leur faveur auprès des autorités ou mettant sa main à la poche pour les libérer lui-même comme il fit avec plus de mille d'entre eux⁴⁴.

[Le 26 décembre, de la même année, il informait Puisieux:] J'ai retiré quatorze hommes du bagne du Grand Seigneur qui avaient été pris sur un des

41. G.N. Clark, «The Barbary Corsairs in the 17th Century», *Cambridge History Journal*, VIII (1944), p. 21-25; G. Poumarède, «La France et les Barbaresques: police de mer et relations internationales en Méditerranée (XVI^e-XVII^e siècles)», *Revue d'Histoire Maritime*, IV (2005), p. 117-146; M. Fontenay, «Barbaresque», in *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, éd. L. Bély, Paris, 2005, p. 127-129.

42. Masson, *Histoire du commerce français*, p. 36-37.

43. BNF, Fonds français, ms. 16148, no. 17, ff. 32-34.

44. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 181; «Achille de Harlay» (*Michaud*), p. 471.

nos vaisseaux français [...] Il m'ont prié de délivrer un Vénitien qui était parmi nos marins français ce que j'ai fait le faisant passer comme Français [...] ⁴⁵. [Le 27 mai 1617 il annonçait au roi:] Restant venu avis de Maroc que plusieurs pauvres français jusqu'au nombre de deux cents y étaient détenus esclaves par ce Roi offensé d'une infidélité signalée qu'avait ci-devant commise contre lui, un certain Philippe de Castellane marseillais. J'ai requis le Grand Seigneur au nom de Votre Majesté de moyenner leur delivrance. Et j'ai obtenu satisfaction à leur sujet. Un Chaoux partira assurer leur libération ⁴⁶.

En 1612, les chrétiens du faubourg de Péra trouvèrent en Sancy un puissant protecteur contre les intrigues des Morisques de Grenade établis à Constantinople, qui voulaient les dépouiller de leurs privilèges et de leurs propriétés de la même manière qu'ils avaient procédé auparavant avec les familles de la colonie juive. L'ambassadeur porta ses plaintes au grand vizir Nasuh Pacha, arrêta les mauvais desseins des Morisques et assura aux chrétiens leurs habitations ⁴⁷.

Une nouvelle affaire qui portait cette-fois ci attente aux Jésuites présents dans la capitale ottomane ⁴⁸ éclata le 28 juin 1616, lorsque l'imposante ambassade du Saint-Empire – ayant à sa tête le baron Hermann von Czernin, capitaine de la bourgeoisie de Prague – arrivée à Istanbul pour le renouvellement du traité de Zsitvatörök, déploya à l'entrée des bannières montrant le Christ crucifié, chose qu'on n'avait pas vue dans la vieille cité depuis 1453 ! On rappela alors une ancienne prophétie, d'après laquelle la puissance ottomane serait en danger de périr lorsque l'étendard de la croix flotterait aux portes de la ville. On enferma les Jésuites dans la forteresse de Yedi Kule et Czernin fut mis lui aussi en résidence surveillée jusqu'au 4 septembre ⁴⁹. Les autorités ottomanes accusèrent les moines *d'avoir gagné à leur religion* le vicaire du patriarche Timotheos II, ancien métropolitain de Patras, et l'avaient déterminé à écrire en leur faveur au roi de Naples et au pape Paul V. Le vicaire fut pendu et Sancy ne put qu'avec peine racheter la liberté des Jésuites, moyennant le sacrifice de trente mille ducats ⁵⁰

45. BNF, Fonds français, ms. 16148, no. 24, f. 50.

46. BNF, Fonds français, ms. 16148, no. 36, ff. 91-92.

47. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 180-181; «Achille de Harlay» (*Michaud*), p. 472

48. G. de Mun, «L'établissement des Jésuites à Constantinople sous le règne d'Achmet I», *Revue des Questions Historiques*, LXXIV (1903), p. 162-173; Ch. A. Frazee, *Catholics and Sultans. The Church and the Ottoman Empire (1453-1923)*, Cambridge, 1983, p. 79-82.

49. D. Vaughan, *Europe and the Turk. A Pattern of Alliances (1350-1700)*, Liverpool, 1954, p. 188-189; Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman*, VIII, p. 226-228.

50. Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman*, VIII, p. 219. D'après le *Quatriesme tome du Mercure François* (Paris, 1617, p. 400-403): Apres plusieurs sollicitations que fit l'Ambassadeur François pour la delivrance des Peres Jesuites, il apprit [...] Qu'ils estoient accusez d'estre espions d'Espagne, qu'ils donnoient l'absolutio aux Renegats, Baptizoient les Turcs, Receloient les esclaves fugitifs, les envoient en Chrétienté [...], et que [...] les Jesuites avoient dessein sur la personne propre du Grand Seigneur, ayans une doctrine nouvelle qui enseignoit de tuër les Roys [...] Ledit Sr Ambassadeur se comporta en cet action avec tant de dextérité, prudence

[Selon Hammer-Purgstall:] Le juge de Galata [...] rendit une ordonnance contre les chapeaux des juifs et les bonnets des chrétiens. De concert avec le defterdar Baki-Pascha, il voulut soumettre à la capitation tous les Francs sans exception, fussent-ils ou non au service des ambassadeurs étrangers. Les familles des représentants des puissances chrétiennes furent inscrites par le juge sur le registre des impôts, et les ambassadeurs eux-mêmes furent pendant quelque temps forcés à payer la capitation. Sur leurs plaintes réitérées, le grand-vizir demanda à examiner leurs capitulations avec la Porte, pour voir si les réclamations du juge étaient fondées. L'ambassadeur français fut le premier qui envoya les traités conclus entre la Porte et la puissance qu'il représentait ; les autres suivirent son exemple. Le grand-vizir reconnut qu'on n'avait aucun droit de leur imposer la capitation, et annula les décisions du juge de Galata⁵¹.

D'autres complications survinrent au cours de l'année suivante, lorsque Sancy lui-même ainsi que la plupart de ses domestiques furent arrêtés et incarcérés par les autorités ottomanes suite à l'évasion du prince Samuel Korecki (1586-1622), époux de la princesse moldave Catherine Movila, de la prison de *Kara Kule* (nuit du 28-29 novembre 1617). Ce fait se produisit cinq jours après le décès du sultan Ahmed I^{er} et l'avènement au pouvoir de son frère Mustapha (23 nov. 1617 – 26 févr. 1618) que les hauts dignitaires de l'empire, le *cheyhü-l-islâm* Esaad Efendi et le Caïmacan Mehmed Pacha Sôfi, avaient placé sur le trône, malgré ses déficiences mentales, en le préférant à Osmân, fils d'Ahmed I^{er}, encore très jeune. Il s'agissait du premier exemple de succession collatérale dans la dynastie ottomane⁵². Le désordre qui régnait d'habitude dans la capitale de l'empire, durant la période d'investiture d'un nouveau *padichah*, facilita sans doute l'échappée de Korecki, racontée de manière détaillée dans *Histoire sommaire des choses plus mémorables advenues aux derniers troubles de Moldavie* de Jacques Baret, seigneur de La Galanderie⁵³.

qu'il fut fort loué d'avoir retiré ces Jesuites pour quatre mil escus [...]. L'affaire des Jésuites est racontée aussi dans *Histoire des Turcs* contenant ce qui s'est passé dans cet empire depuis l'an 1612 jusqu'à l'année présente 1649 par F. E. du Mezeray avec l'histoire du Serrail par le Sieur Baudier. Les illustrations sur l'histoire de Chalcocondyle par Blaise de Vigenere, livre XIX, Paris, 1650, p. 28-29 (voir aussi Rouillard, *The Turk in French History*, p. 147 et Frazee, *Catholics and Sultans*, p. 83, qui confondent cette histoire avec l'affaire Korecki survenue en novembre 1617).

51. L'affaire traîna en longueur jusqu'au printemps du 1617 comme il résulte des sources vénitienes citées par Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman*, VIII, p. 219-220 (notamment les rapports du baile Almorô Nani).
52. Saint-Priest, *Mémoires sur l'Ambassade de France*, p. 69; Hammer-Purgstall, *Histoire de l'Empire ottoman*, VIII, p. 233-240. La chronologie du règne de Mustapha dans I. H. Danişmend, *Izahli Osmanli tarihi kronolojisi*, III. M. 1574-1703/ H. 987-1115, Istanbul, 1925, p. 269-272.
53. Deux secrétaires de l'ambassade furent impliqués dans l'affaire, car ils avaient introduit dans la prison, les morceaux de corde qui servirent à Korecki pour s'évader. Il semble que Sancy ne fut pas au courant des agissements secrets de son personnel (*Histoire sommaire, Histoire sommaire des choses plus mémorables advenues aux derniers troubles de Moldavie. Où sont décrites plusieurs batailles gagnées tant par les Princes Polonois, que par les Turcs, et Tartares* :

Sancy avait prît en considération cet illustre prisonnier en essayant même de le libérer contre rançon mais les hauts dignitaires ottomans s'opposèrent catégoriquement. Quant à Korecki, il n'oublia pas son bienfaiteur. Dans une lettre envoyée de Rome, le 17 mai 1618, Monseigneur Denis-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon⁵⁴, écrivait à Louis XIII :

Le Seigneur Polonois qui s'eschappa les mois passes du Chasteau de Constantinople et a l'occasion duquel Monsieur le Baron de Sancy fut injurieusement traité par les Turcs est maintenant en cette ville ou Sa Sainteté luy a faict tous plein de caresses ; Il m'est venu visiter et ma dict estre tres humble est tres affectionné serviteur de vostre Majesté et tres obligé a sa protection pour les faveurs et assistances qu'en plusieurs manieres il a vecu du dict Sieur de Sancy duquel il se loue grandement. Il part ce jourdhoy pour s'en aller en Pologne⁵⁵.

Sancy fut retenu prisonnier avec ses principaux domestiques, certains en subissant même le supplice de la *falaka* afin d'avouer la complicité de leur maître. Il fit le trajet, tête nue sous les huées de la populace qui criait : *Voilà celui qui a fait sauver le Polonois que notre Prince tenait prisonnier, et par cela s'est déclaré notre ennemi. Il sera mis en sa même prison!*⁵⁶ Enfermé dans la demeure du *çavuşbaşı*, Sancy rédigea le 8 décembre trois dépêches : une adressée à Louis XIII, une à Puisieux et une à Villeroy dans lesquelles il expliquait comment les autorités ottomanes s'en étaient prises au personnel de son ambassade⁵⁷. L'affaire, considérée comme un outrage à la personne de Louis XIII finit par provoquer un véritable tollé à la cour de France. Le roi – entouré de ses proches conseillers, le duc de Luynes, du chancelier Nicolas Brulart de Sillery et son fils, le secrétaire d'Etat Pierre Brulart de Puisieux – demanda le rappel de l'ambassadeur et dépêcha en mission extraordinaire à la Porte l'ancien secrétaire d'Angusse et le chevalier de Nans pour exiger réparation complète aux plus hautes autorités de l'empire. Cette crise prit fin en septembre 1618 avec l'envoi à Paris, par le sultan Osmân II (26 févr.1618 – 20

Ensemble l'évasion admirable du Prince Correcki des Tours noires du Grand Turc, par l'invention et assistance d'un Parisien, Paris, 1620, p. 220-224; le rapport d'Almoro Nani du 8 décembre 1617 à G. Bembo dans *Hurmuzaki*, IV-2, no. CCCXLXIX, p. 369-372; les récits de Mezeray dans *Histoire des Turcs*, XX, p. 43 et de Saint-Priest, *Mémoires sur l'Ambassade de France*, p. 206, ainsi que notre article, E. C. Antoche, «Jacques Baret, seigneur de La Galanderie (1579-1650). L'écrivain et son œuvre», *Revista Arhivelor*, LXXXVII, 2010, 2, p. 57-77.

54. Il avait présidé l'ordre du clergé aux Etats généraux de 1614. Il résidait habituellement à Rome, où il fut nommé cardinal le 19 janvier 1626 et où il mourut le 16 septembre de la même année.

55. BNF, Fonds français, ms. 7082, f. 118.

56. BA, Recueil Conrart, ms. 4109, tome IV-1. *Relation anonyme d'un affront fait à M^r de Sancy*, f. 666.

57. BNF, Fonds français, ms. 16148, nos. 66-68, ff. 177, 179, 181. La plus importante demeure celle envoyée au roi.

mai 1622), de deux *çavuş* afin de relancer l'*alliance française* et par le rappel de Harlay de Sancy qui dut quitter définitivement Istanbul, le 10 février 1619⁵⁸.

Sur le chemin de retour vers la France il voyagea en compagnie de l'ambassadeur du prince Gabriel Bethlen à la Porte qui rentrait lui-aussi au pays. Le train d'équipage avec les coffres remplis de manuscrits et de livres rares, qui font aujourd'hui la fierté de la Bibliothèque Nationale, prit le chemin vers le nord, en direction du Danube. Le 14 mars il écrivait à Puisieux:

Au passer du Danube je suis venu en Valachie et j'ai été reçu honorablement du Prince qui y commande et que j'avais déjà connu auparavant à Constantinople⁵⁹. Il m'arrêté cinq jours a sa cour qui est bien misérable en se ressentant du voisinage Turquesque. J'en pars Dieu aidant tout maintenant, pour passer en Transylvanie et poursuivre mon voyage en la plus grande diligence que je pourrai⁶⁰.

Selon le père Batterel, Sancy avait été souvent en relation avec le cardinal Pierre de Bérulle (1575-1629) pour un éventuel établissement des Oratoriens dans la capitale ottomane. Quatre mois après son retour du Levant, en novembre 1619, il reprit la robe pour demeurer jusqu'à sa mort en 1646, l'un des membres les plus influents de cette congrégation⁶¹. De son côté, Robert Lavollé se penche davantage sur la solide amitié que Sancy avait entretenue avec Richelieu et il démontre, preuves graphologiques à l'appui, que c'était bien lui, le secrétaire des *Mémoires* du cardinal-ministre. Sancy prit ouvertement, le parti de celui-ci contre Marie de Médicis, en signant la consultation théologique par laquelle Richelieu, après la fuite de reine-mère aux Pays-Bas espagnols (20 juillet 1631), la fit exiler pour le restant de ses jours. On lui doit à ce sujet: *Discours d'un vieux courtisan désintéressé sur la lettre que la Reine, mère du Roy, a écrite à sa Majesté après être sortie du royaume* (1631), en 24 p., et *Réponse au libelle intitulé Très-humble, très-véritable et très-importante remontrance au Roy* (1632), en 174 p.⁶². Dans ce der-

58. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 185-187; Flament, «Philippe de Harlay», p. 230-232; Lavollée, «Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu», p. 17-20; Tongas, *Les relations de la France*, p. 11-13. Dernièrement, G. Poumarède, «Les envoyés ottomans à la cour de France: d'une présence controversée à l'exaltation d'une alliance (XV^e-XVIII^e siècles)», in *Turcs et turqueries (XVI^e-XVIII^e siècles)*, éd. G. Veinstein, Paris, 2009, p. 76-79, qui n'a pas consulté l'ensemble des sources concernant l'affaire Korecki.

59. Gavril Movila, prince de Valachie (août 1618 – juillet 1620). De même, le rapport envoyé à Puisieux, le 27 janvier 1618 (BNF, Fonds français, ms. 16148, no. 94, publié dans *Hurmuzaki*, suppl. I-1, no. CCLXVIII, p. 176).

60. BNF, Fonds français, ms. 16149, no. 18 (publiée dans *Hurmuzaki*, suppl. I-1, no. CCLXXXI-II, p. 185; voir aussi les propos de M. Holban dans *Călători străini despre crile române*, IV, Bucarest, 1972, p. 431-433).

61. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 188-189.

62. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 201; «Achille de Harlay» (*Michaud*), p. 472; Lavollée, «Le «secrétaire des Mémoires» de Richelieu», p. 22-31. Ses écrits sont répertoriés par Al. Cioranescu,

nier pamphlet, il fait l'apologie de tous les procédés entrepris par Richelieu contre cette infortunée princesse et ses partisans, dont il fait la satire.

Le hasard de la vie lui rendit pareille. Ayant combattu de longues années la piraterie des Barbaresques tunisois ou algérois, il finit ses jours comme évêque de Saint-Malo, au milieu d'autres boucaniers et corsaires, ancêtres de Duguay-Trouin et de Surcouf:

Achilles de Harlay de Sancy, d'abord envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur, y affranchit de ses propres deniers plus de mille esclaves chrétiens; et y ramassa entre autres livres grecs, chaldéens, etc., les meilleurs manuscrits de la Bible qui fussent alors dans le Levant. A son retour au bout de dix ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire; et fut ensuite nommé par Louis XIII à l'évêché de Saint-Malo, pour lequel il reçut ses bulles le 10 novembre 1631. Son éloquence, sa douceur, ses pieuses libéralités, tout annonça qu'il irait loin; et en effet son diocèse lui dut beaucoup, par le bon ordre qu'il sut y mettre ou y entretenir [...] Le 12 juillet 1640, il fit, dans l'église de l'abbaye de Saint-Méen, l'ouverture du tombeau de Saint Judicaël, roi de Bretagne; dont il fit déposer les reliques dans le lieu où étaient déjà celles qu'on gardait dans ce monastère. La goutte dont il fut tourmenté dans ses dernières années, lui fit désirer d'avoir pour co-adjuteur M. Ferdinand de Neufville, son neveu; et ce fut lui-même qui le sacra en cette qualité le 28 août 1644, sous le titre d'évêque d'Augustopolis. Le 20 novembre 1646, fut le terme de ses jours; et il fut enseveli, le 12 décembre suivant, selon ses intentions, proche les fonts-baptismaux, sous une tombe de marbre bordée de tuffeau, qu'on n'y remarque plus. Sans prétendre nous faire les apologistes de sa conduite politique relativement à la reine-mère et au cardinal de Richelieu, nous ne pouvons nous empêcher de dire que c'est être étrangement aveuglé par la passion, d'avancer, avec l'auteur des *Réparties* sur la réponse à la très-humble remontrance au roi, que notre prélat n'avait de sens qu'en la première syllabe de son nom; que sa tête était une ruche de frelons; qu'il savait plus d'arabe que de français; qu'il avoit fait le métier que font les sots, les ingrats et les méchants, etc.⁶³. Toutes ces injures de cabaret tombent d'elles-mêmes devant la sévérité et la vérité de l'histoire⁶⁴.

Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle, II, Paris, 1966, p. 1030-1031. On lui doit également, *Relation des persécutions que les ecclésiastiques français attachés à la reine d'Angleterre éprouvèrent de la part du duc de Buckingham, publiée sous le nom d'un gentilhomme de cette reine*, publiée dans le *Mercure français* de 1616.

63. Il s'agit de la réplique donnée à Sancy par l'abbé de Saint-Germain dans *Réparties sur la réponse à la très-humble remontrance au roi* (cf. Batterel, *Mémoires domestiques*, p. 201).

64. Abbé Fr. G. Manet, *Biographie des Malouins célèbres, nés depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours, précédée d'une notice historique sur la ville de Saint-Malo, depuis son origine*, Saint-Malo, 1824. p. 373-375.